



Madame la représentante du Recteur,  
Mesdames et messieurs les membres de la CAPA.

L'UNSA ITRF BI O remercie tous les services du rectorat pour les documents confidentiels mis à la disposition des élus de la CAPA et pour les groupes de travail organisés en amont des commissions dans l'académie.

Nous tenons aussi à souligner la volonté de vos services à œuvrer pour l'amélioration des conditions de travail, de l'évolution de carrière et de la requalification des personnels ITRF de la DIFAG.

L'UNSA ITRF BI O au niveau académique a réalisé un questionnaire sur les conditions de travail des ITRF en EPLE, 22 % des techniciens et 21 % des ATRF y ont participé.

Globalement, les répondants ont un sentiment positif de leurs conditions de travail, plus de 2 ATRF sur 3 ont une opinion positive, tout comme 5 TRF sur 6 et une sensation de bonne relation avec leur hiérarchie.

Néanmoins, ce questionnaire met en exergue des situations diverses selon les établissements. Une en particulier retient toute notre attention : il est inquiétant en effet de constater que plusieurs collègues fassent encore l'entretien des locaux scientifiques, malgré une communication sans ambiguïté de vos services vers les chefs d'établissement.

L'UNSA ITRF BI O s'inquiète aussi de l'évolution future de nos conditions de travail. En effet, pour répondre à l'augmentation de la démographie dans les Pays de Loire, la Région s'est engagée à élargir les capacités d'accueil des élèves en construisant de nouveaux établissements. La plupart des corps de métier exerçant dans ces lycées ont vu leurs effectifs augmentés de fait. Or, il n'en est rien pour la filière ITRF en EPLE.

Lors du dernier CTA extraordinaire ATSS du 24 mars 2017, les organisations syndicales présentes à savoir la CFDT, FO et l'UNSA ont voté unanimement contre la répartition des postes techniques de laboratoire proposée par vos services. A l'UNSA notre vote contre a été particulièrement expliqué.

En effet, la non création de poste, malgré l'ouverture de 4 établissements publics ces dernières années, nous oblige à travailler à moyen constant et à flux tendu.

La répartition des emplois, dans ce contexte, conduit entre autre à diviser en deux certains ETP . Les conditions de travail des collègues se dégradent de fait de plus en plus et encore cette année car cela engendre des situations professionnelles et personnelles difficiles, accentuées par le non défraiement du transport entre deux établissements.

L'UNSA ITRF BI O tient aussi à vous dire dans cette déclaration que le barème établi sur la répartition des emplois techniques en EPLE nous semble intéressant pour la lisibilité des besoins en

personnel de laboratoire. Toutefois la transcription humaine conduit trop systématiquement au recours à l'emploi de contractuels. Si nous pouvons saluer votre volonté de recourir à tout ce qui est en votre pouvoir pour avoir un maximum d'emploi et ainsi essayer de couvrir au mieux les besoins humains dans les établissements, nous ne pouvons que contester que ces emplois ne soient pas pérennes.

l'UNSA ITRF BI O revendique des créations de postes à la hauteur des besoins afin de permettre à l'ensemble des personnels des conditions de travail satisfaisantes.-